


FORMATION DISAP



Responsable Dirigeant de l'Intervention Sociale et Services à la Personne. Dans un contexte de mutation des organisations de plus en plus complexes, les fonctions d'encadrement évoluent et la place d'un directeur de niveau 6 assoie toute sa légitimité.

DURÉE

- 518h de formation théorique ;
- 175h (5 semaines) à 1 102h (27 semaines) de formation pratique sur terrain professionnel, selon profil et expérience.

POUR QUI ?

Dirigeant.es d'entreprises de Services à la Personne

PRÉ-REQUIS

Est prise en compte l'expérience (professionnelle).

OBJECTIFS

- Développer sa vision stratégique du secteur et de son agence ;
- Identifier de nouveaux leviers de performance en gestion des ressources humaines, management ou gestion budgétaire ;
- Optimiser son pilotage d'entreprise par la construction d'un projet d'agence.

DIPLÔME OBTENU

Titre professionnel de niveau 6.

DÉBOUCHÉS

Direction d'établissement d'intervention sociale et de Services à la Personne. Permet l'évolution de carrière pour les personnes en poste de direction de structure ou en reconversion professionnelle et favorise les trajectoires de formation en permettant des passerelles entre différents niveaux de diplômes dédiés aux fonctions d'encadrement.



PROGRAMME DE FORMATION

BLOC 1 : Conception et développement d'une prestation de service de qualité au bénéfice des usagers / clients :

- Assurer une veille concurrentielle ;
- Concevoir des projets / des offres de service innovantes et adaptées ;
- Piloter, suivre et évaluer des projets ;
- Concevoir une stratégie marketing et communication ;
- Piloter des actions marketing et de communication ;
- Garantir la qualité du service rendu.

BLOC 2 : Définition et conduite stratégique du projet d'établissement / entreprise / service :

- Adapter sa vision stratégique au contexte politique et juridique du secteur ;
- Construire le schéma directeur de la stratégie ;
- Déployer et affirmer sa stratégie ;
- Se préparer aux audits et évaluations externes ;
- Développer une stratégie d'amélioration continue.

BLOC 3 : Management et Gestion des Ressources Humaines :

- Être manager ;
- Animer une équipe ;
- Piloter l'activité ;
- Respecter le cadre réglementaire et juridique ;
- Piloter la gestion administrative des personnels ;
- Conduire la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ;
- Faire vivre le dialogue social dans son entreprise.

BLOC 4 : Gestion économique, financière, administrative et logistique :

- Assurer la gestion administrative et budgétaire ;
- Assurer la gestion logistique et immobilière ;
- Analyser la situation de l'entreprise ;
- Piloter la stratégie économique et financière ;
- investir et développer ;
- Assurer le respect du droit du travail.

MODULE TRANSVERSAL :

- Des ressources autoformatives, disponibles en ligne : renforcement des compétences sur les réseaux sociaux, Gestion de projet... ;
 - Des temps collectifs et entretiens de positionnement avec le formateur-coordonateur ;
 - Des séquences de capitalisation de ses connaissances et ses compétences.
-